



Waremme, le 12 décembre 2019

<p>Commission Locale de Développement Rural Compte rendu de la réunion « Retour à la population » 11 décembre 2019</p>
--

Membres de la CLDR :

Présents : 4 personnes : Valérie BLERET, Anne DE SMET, Bénédicte MARLIER, Vincent VAN GEEL, Lidvine WEBER.

Pour la Commune : Isabelle EBROIN, agent-relais de l'ODR.

Pour l'ADL : Mélanie GUILMET.

Pour la FRW : Marc VAN DEN BROECK, agent de développement.

Excusés : 7 personnes :, Françoise COLLARD, Marie DELANGEN, Valérie FRIPPIAT, Hélène FERON, Louis LAMBERT, Corinne MAUS, Bernard SACRE.

Ordre du Jour :

- Composition de la CLDR
- Présentation des travaux du GT Agri-rural
- Retour à la population et communication

La présentation utilisée en réunion peut être consultée à l'adresse suivante :

<http://bit.ly/HeronCLDRdec19>

L'objectif principal de cette réunion était de finaliser la préparation du retour à la population qui se déroulera durant les mois de janvier et février 2020, ainsi que de répartir les responsabilités pour mener à bien ce projet.

Le nombre plus que réduit de participants à la réunion de ce jour a passablement compliqué les choses. Il est demandé aux membres qui n'ont pu être présents de mettre à profit les dernières semaines de l'année pour s'organiser de manière autonome.

1. Composition de la CLDR

Le retour à la population poursuit deux objectifs principaux : informer les citoyens des projets du PCDR, mais également attirer de nouvelles forces vives au sein de la CLDR dont la participation s'est largement essouffée ces dernières réunions.

Une nouvelle composition de CLDR sera donc votée par le Conseil communal, à l'issue des soirées de présentation.

Les membres citoyens qui font partie de l'actuelle CLDR sont bien entendu prioritaires, mais il leur est demandé de confirmer leur volonté de participer à ses travaux en remplissant un formulaire qui est remis en séance.

Les membres citoyens qui n'ont pu être présents ont la possibilité de renvoyer le formulaire qui se trouve en fin de document **pour le 19 janvier 2020 au plus tard**, soit par mail : m.vandenbroeck@frw.be soit en le déposant auprès d'Isabelle Ebroin.

2. Présentation des travaux du GT Agrirural

Un appel à candidatures avait été lancé pour renouveler la composition de la Commission consultative agri-rurale (CCAR). Le faible taux de réponses n'a pas permis de reconduire cette commission qui se présente aujourd'hui sous la forme d'un Groupe de travail (GT) composé de 6 membres, 3 agriculteurs et 3 non-agriculteurs.

L'animation en a été confiée à Mélanie GUILMET de l'ADL de Héron qui vient en séance présenter son plan d'action. L'objectif de cette présentation est d'envisager comment la collaboration entre ce GT et la CLDR peut favoriser la mise en place des actions qui ont été proposées dans le cadre du projet du PCDR « Valorisation du monde agricole et de ses acteurs ».

La première mission de ce GT sera de mettre en place le « référentiel du vivre ensemble lié à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques à usage agricole en Wallonie » (https://filagri.be/wp-content/uploads/sites/2/2019/11/PHYTO-REFERENTIEL-WEB_15-11-19.pdf).

Il s'agit d'un projet pour lequel la Commune de Héron - ainsi que 9 autres communes wallonnes – a été sélectionnée pour mettre en place un outil permettant d'apaiser les tensions nombreuses entre citoyens et agriculteurs concernant l'utilisation des produits phytosanitaires.

La Commune est soutenue dans sa démarche par de nombreux partenaires tels que la FWa, la Fugea, Protect'eau, l'institut éco-conseil... mais également le Parc Naturel Burdinale Mehaigne à travers son projet « génération terre ».

Une réunion d'information sera organisée à l'intention des citoyens de la commune dans le courant du mois de janvier/février. Les membres de la CLDR y sont bien entendu conviés, mais une collaboration sur ce projet particulier ne semble pas souhaitable.

Par contre, le GT AR a manifesté son souhait de pouvoir mettre en place un certain nombre de projets similaires à ceux repris dans la fiche-projet du PCDR suite à la réflexion menée conjointement avec la CCAR.

La CLDR insiste donc pour qu'une réelle collaboration se mette en place rapidement.

3. Retour à la population

Le canevas général de déroulement des soirées d'animation avait été défini lors de la réunion d'octobre. Marc présente en réunion les différents outils qui ont été développés pour permettre aux membres de la CLDR d'atteindre leurs objectifs

a. Communication

Le mini-PCDR est en cours de finalisation mais demande encore certains ajustements pour pouvoir être validé. Les membres présents constatent cependant une évolution positive dans la mesure où le document est plus aéré, mieux illustré et plus attractif.

L'impression doit être lancée dans le courant de la semaine prochaine. Il ne sera donc pas possible de valider avec les membres le layout final.

Toutefois, les membres qui le souhaitent sont invités à communiquer à Isabelle leurs remarques sur le texte et les éventuelles coquilles et fautes d'orthographe qui n'ont pas été identifiées.

Le document peut être consulté à l'adresse suivante : <http://bit.ly/35qKH9W> . Si Isabelle reçoit une nouvelle version du document, elle en informera les membres par mail.

Vos remarques doivent lui parvenir pour ce mardi 17 décembre 2019 au plus tard.

Un carton d'invitation sera inséré dans le livret, informant de la date et du lieu des soirées de présentation du PCDR.

Les dates ont par ailleurs été communiquées dans le Trèfle, et Isabelle créera des événements Facebook dont elle informera les membres de la CLDR qui sont invités à les relayer sur leur propre page.

b. Organisation de séances d'information dans chaque village

Le timing et la structure des soirées d'information ont été arrêtées lors de la réunion d'octobre 2019.

Les présentations Powerpoint pour chacun des villages peuvent être téléchargés ici :

- ✓ Couthuin : http://bit.ly/RP_Couthuin
- ✓ Héron : http://bit.ly/RP_Héron
- ✓ Waret-l'Evêque : http://bit.ly/RP_Waret
- ✓ Lavoir : http://bit.ly/RP_Lavoir

Pour faciliter l'appropriation par les membres citoyens qui en feront la présentation, des commentaires ont été insérés sous chaque diapositive pour vous aider à préparer votre texte.

Le succès de ces soirées reposera sur l'investissement des membres de la CLDR. Vu le peu de membres présents, nous n'avons pu formaliser qui fait quoi de manière précise.

Via le lien suivant <http://bit.ly/Héron-retourpop>, il vous est demandé d'inscrire dans les tableau le rôle que vous pensez pouvoir jouer lors de ces soirées.

- Idéalement, **trois intervenants** ou plus devraient prendre la parole afin de rendre la présentation vivante et dynamique. Si vous souhaitez assumer ce rôle, inscrivez-vous dans la colonne *intervenant* de la ou des soirées auxquelles vous assisterez. Des renforts seront certainement nécessaires pour les villages de Héron et Lavoir.
- Une préparation sera nécessaire pour vous répartir le travail et vous approprier la présentation. Ce sera le rôle du **coordinateur** de vous réunir à cet effet. N'hésitez pas à vous inscrire dans la colonne du même nom. Si nécessaire, n'hésitez pas à me solliciter pour vous aider à préparer la réunion.
- Si vous ne souhaitez pas prendre la parole, venez soutenir le groupe en vous inscrivant dans la colonne participant. Votre présence est souhaitée à chaque réunion, en fonction de vos disponibilités

Nous n'imposons pas de deadline pour remplir ces tableaux, mais plus vite vous vous manifesterez, plus vite vous pourrez vous coordonner et planifier votre participation !

c. Dates des réunions

Toutes les réunions débutent à 20h00

- ✓ Lundi 20 janvier, salle Plein Vent à Couthuin
- ✓ Mardi 28 janvier, salle communale à Héron
- ✓ Mercredi 05 février, réfectoire de l'école de Waret-l'Evêque
- ✓ Jeudi 13 février, salle communale à Lavoir

La soirée se termine vers 22h00.

Pour le secrétariat de la CLDR,
Marc Van den Broeck

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu,
vous pouvez contacter Marc Van den Broeck (Fondation Rurale de Wallonie)
au n° 019/58.93.20 ou par courriel : m.vandenbroeck@frw.be
ou Isabelle Ebroin (agent relais de l'Opération) au 085/713 981 ou isabelle.ebroin@heron.be*

Formulaire de prolongation de participation à la CLDR à renvoyer pour le 9 janvier 2020 au plus tard

Je soussigné.e
(nom – prénom – n° national)

.....

souhaite renouveler ma participation aux travaux de la CLDR de Héron et m'engage à participer activement à la mise en œuvre de ses projets.

Fait à Héron, le 11 décembre 2019

Signature

